

Evènements FéMaSaC

A ce jour, il n'y a pas suffisamment d'inscrits pour maintenir cette rencontre. Si vous êtes intéressés, faites-nous le savoir rapidement !

- Journée régionale « **Faire vivre son projet de santé. Du soin à la santé, de l'idée de l'action** » - Samedi 10 octobre de 9 h à 15 h, CCI de Besançon
[Pré-programme et inscription](#)

Cette rencontre sera aussi l'occasion de valoriser différentes actions mises en œuvre au sein des MSP de Franche-Comté.

Si vous souhaitez **valoriser une action de « santé publique », sous forme d'un poster**, merci de bien vouloir prendre contact avec l'équipe de la FéMaSaC (Tél : 03 81 47 08 22) rapidement.

Les affiches seront réalisées par la FéMaSaC, sous un format proche de celles qui ont été réalisées à l'occasion du forum « projet architectural » de 2012 (présentation de vos MSP).

Il reste quelques places !

- Formation aux gestes et soins d'urgence (**AFGSU**), CESU Besançon
 . Niveau 1 : 16 et 17 novembre (9h -17h)
 . Niveau 2 (professionnels de santé uniquement) : 20 novembre (9h -17h)
[Programmes et inscription sur demande](#)

• Déménagement...

La FéMaSaC déménage tout en conservant la même adresse et les mêmes coordonnées téléphoniques et mails.

L'équipe sera donc plus difficilement joignable les vendredi 18 septembre après-midi et lundi 21 septembre prochains.

Informations partenaires

- Formation « **Protocole d'insuline** » organisée par Soins Coordinés Nord Franche-Comté - Jeudi 24 septembre de 9h à 17h à Besançon (Hôtel IBIS 22 rue de Trey)
[Inscription et renseignements](#)
- **Forum multi-pro CRGE** - samedi 05 décembre 2015 de 8h30 à 15h30, CCI de Besançon
Plus d'informations à venir mais réservez votre date !

Des ENMR au règlement arbitral

Le règlement arbitral (ex-ENMR) applicable aux structures de santé pluri-professionnelles a été approuvé par [arrêté du 23 février](#) dernier.

Il met en place une rémunération spécifique en contrepartie d'engagements de l'équipe pluri-professionnelle concernée, reposant sur 3 axes :

- l'accès aux soins,
- le travail en équipe,
- l'utilisation d'un système d'information partagé.

Ce dispositif s'ouvre aujourd'hui potentiellement à toutes les MSP mono ou multi-sites qui sont ou s'engagent à se constituer en SISA.

L'ARS Franche-Comté est à votre disposition pour répondre à vos questions et évaluer votre degré d'adéquation avec les critères d'éligibilité.

Contact : [Audrey PRIEUR](mailto:Audrey.PRIEUR)

Site Internet de la FéMaSaC

Retrouvez toute l'actualité qui vous intéresse : agenda, annonces des MSP, informations de nos partenaires, etc...

Pour supprimer votre nom de notre liste d'abonnés, [cliquez ici](#).

Des questions ou commentaires ? Une information à diffuser ? Envoyez un courriel à contact@femasac.fr